COMITE SYNDICAL DU SMEAT
du 15 janvier 2020
A Toulouse – 11 boulevard des Récollets

1.1

2ème REVISION DU SCOT
CONCERTATION AVEC LE MONDE AGRICOLE :
PROJET DE CONVENTION
AVEC LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA HAUTE-GARONNE

L'an deux mille vingt, le quinze janvier à neuf heures, s'est réuni, sous la présidence de Madame Annette LAIGNEAU, Première Vice-Présidente, le Syndicat Mixte d'Etudes pour entreprendre et mettre en œuvre le Schéma de Cohérence Territoriale de la Grande agglomération toulousaine, Immeuble Le Belvédère, 11 boulevard des Récollets à Toulouse, après une deuxième convocation en date du neuf janvier deux mille vingt le quorum n'ayant pas été atteint lors de la réunion du dix-neuf décembre deux mille dix-neuf.

Délégués présents :

TOULOUSE METROPOLE	
DOITTAU Véronique **LAIGNEAU** Annette	**URSULE** Béatrice
LE MURETAIN AGGLO	
SICOVAL	
OBERTI Jacques	
SAVE AU TOUCH	
MIRC Stéphane	**ALEGRE** Raymond
COTEAUX BELLEVUE	

Délégués titulaires ayant donné pouvoir

BOLZAN Jean-Jacques, représenté par Mme URSULE
MOUDENC Jean-Luc, représenté par Mme LAIGNEAU

Délégués titulaires excusés

ANDRE Gérard
AREVALO Henri
BASELGA Michel
BAYONNE Serge
BIASOTTO Franck
BOISSON Dominique
BROQUERE Gilles
CALVET Brigitte
CARLES Joseph
CHOLLET François
COLL Jean-Louis
COMBRET Jean-Pierre
COQUART Dominique
COSTES Bruno
DELPECH Patrick
DELSOL Alain
DESCLAUX Edmond
DUCERT Claude
ESCOULA Louis
FAURE Dominique
FONTA Christian
FOREST Laurent
FOUCHOU-LAPEYRADE Jean-Pierre
FRANCES Michel
GRENIER Maurice
GRIMAUD Robert
HAJIJE Samir
LABORDE Pascale
LATTARD Pierre
LATTES Jean-Michel
LOZANO Guy
LUBAC Christophe
MALNOUE Philippe
MANDEMENT André
MARIN Claude
MARIN Pierre
MEDINA Robert
MONTI Jean-Charles
MORERE André
MORINEAU Christine
PACE Alain
PERE Marc
PLANTADE Philippe
RAYNAL Claude
ROUGÉ Michel
RUSSO Ida
SANCÉ Bernard
SANCHEZ Francis
SAVIGNY Thierry
SERE Elisabeth
SERP Bertrand
SIMON Michel
SOULET Serge
SUSIGAN Alain
SUSSET Martine
SUTRA Jean-François
TABORSKI Catherine
TOUTUT-PICARD Elisabeth
TRAVAL-MICHELET Karine

Délégués suppléants excusés

ARDERIU François
BOLET Gérard
DUQUESNOY Bernard
MAZEAU Jacques
MOGICATO Bruno
ROUSSEL Jean-François
SERIEYS Alain
SERNIGUET Hervé
SIMEON Jean-Jacques
SOURZAC Jean-Gervais
VIE Sylvère

Nombre de délégués	En exercice : 67	Présents : 6	Votants : 8
	Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 8

Les travaux engagés, depuis janvier 2018, en vue de la 2ème révision du SCoT ont fait apparaître la nécessité d'une approche renouvelée du volet agricole du SCoT, tant en raison d'une perception croissante (au niveau national comme au niveau local) de l'enjeu des inter-relations entre espaces agricoles et développements urbains, d'une part, que de la mutation significatives des modes de vie et des modes d'exploitation au sein des espaces agricoles (qui occupent plus de 40% de la surface de la Grande agglomération toulousaine), d'autre part.

C'est la raison pour laquelle le SMEAT souhaite qu'une concertation spécifique avec le monde agricole soit organisée dès la phase (en cours) d'élaboration du diagnostic du SCoT, afin d'éclairer les élus sur les enjeux du volet agricole de celui-ci.

A cet effet, et dans la suite de plusieurs échanges préparatoires avec la Chambre d'agriculture de la Haute-Garonne, il est proposé de solliciter le concours de cette dernière, dans le cadre de la convention dont projet ci-annexé, pour :

1/ Des compléments d'informations et de données permettant d'enrichir l'Etat initial de l'environnement, en matière de :

* connaissance plus précise du profil de l'agriculture sur le territoire ;
* renouvellement des exploitations : dynamique « départ – installation » ;
* approche de l'économie agricole : poids du secteur agricole dans l'économie du territoire ;

2/ Une analyse spatiale des enjeux agricoles sur les secteurs sous pression urbaine (secteurs à repérer sur la base d'une analyse multicritères) ;

3/ Une analyse prospective, et une identification des besoins de l'agriculture :

* s'appuyant, notamment, sur des ateliers de travail réunissant des partenaires représentant l'ensemble du monde agricole (production, transformation et commercialisation, accompagnement) ;

* et ayant pour finalité :
  - de sensibiliser les participants au rôle et enjeux du SCoT ;
  - de partager le diagnostic du territoire ;
  - de définir les besoins de l'agriculture à moyen terme ;
  - d'identifier et d'évaluer les capacités des agriculteurs et du territoire à engager une mutation agricole pour répondre aux attentes sociétales et aux enjeux environnementaux.

La réalisation de ces missions se déroulera sur la durée de l'année 2020, pour un montant de 23 010 € TTC ; les crédits nécessaires étant à inscrire en section d'investissement (compte 202).

Le Comité syndical
entendu l'exposé de Monsieur le Président
délibère et décide

Article 1er

D'autoriser Monsieur le Président du SMEAT à signer la convention, ci-jointe, avec la Chambre d'agriculture pour un montant de 23 010 € TTC.

Article 2

De dire que les crédits nécessaires seront inscrits au Budget du SMEAT.

Reçu à la Préfecture de la Haute-Garonne le 30 janvier 2020.
L'original de la délibération et les documents annexés qui ne font pas l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs peuvent être mis en consultation conformément aux dispositions de la loi 78.753 du 17 juillet 1978 relative à l'accès aux documents administratifs.

Ainsi fait et délibéré, les jour
Mois et an que dessus

Pour extrait conforme

Le Président

Jean-Luc MOUDENC